

Nombre de Conseillers en  
exercice : 29

**Séance du 29 JUIN 2016 A 19H30**

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Seize, le **29 JUIN A 19H30**

Extrait affiché le :  
**30 juin 2016**

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni  
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT  
Benoît, Maire.

**4<sup>ème</sup> séance 2016**

**Présents** : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALERIO Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRÉ Sophie, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés** : Mme PANO-WENTZEL Marylène,  
M. FOUCAL Olivier.

**Objet** : Budget 2016 du service de  
distribution d'eau potable : demandes  
de subventions.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** :

Mme BOULANGER Annie	à	M. PIERRAT Benoît
Mme LAVAL Christiane	à	Mme VINCENT Marie
Mme DUPONT Virginie	à	M. ROMARY Fabrice
M. DEMENGE Abel	à	Mme FLICKER Gisèle
M. BREGEOT Claude	à	M. JACQUEMIN Gérard

N° 60/2016

**Secrétaire de séance** : M. BAUDONNEL David

Monsieur Michel SALTZMANN, Maire adjoint, liste au conseil municipal les travaux inscrits au budget 2016 du service de distribution d'eau potable ; éligibles à des subventions du Conseil Départemental des Vosges :

- Programme 42 « Grosses réparations et renouvellements » pour les travaux d'eau de la rue Notre Dame de Lorette (66 666.67 € HT/ 80 000 € TTC), le maillage des 2 rives (23 333.33 € HT/28 000 € TTC), l'extension de réseau rue Emile Zola (8 333.33 € HT/ 10 000 € TTC) et l'alimentation en eau potable du réservoir du Fays (40 833.33 € HT/ 49 000 € TTC).
- Programme 48 « Travaux dans les stations de traitement » pour la mise en conformité de la station de neutralisation/traitement du Bondieu (500 000 € HT/ 600 000 € TTC). Sur l'enveloppe globale hors taxes de ces travaux, le taux départemental de subventionnement attendu est de 21 %.

Puis, liste les travaux éligibles à des subventions de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse :

- Programme 42 « Grosses réparations et renouvellements » pour les travaux de maillage des 2 rives (23 333.33 € HT/ 28 000 € TTC),

- Programme 48 « Travaux dans les stations de traitement » pour la mise en conformité de la station de neutralisation/traitement du Bondieu (500 000 € HT/ 600 000 € TTC).

Sur l'enveloppe globale hors taxes de ces travaux, le taux de subventionnement attendu est de 35 %.

Après présentation détaillée, le Conseil Municipal unanime décide :

- De les approuver,
- De s'engager à les réaliser, les dépenses intervenant sur le budget 2016 du Service de distribution d'eau potable,
- De solliciter le Conseil Départemental des Vosges et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse pour aider à leur financement,
- De donner tous pouvoirs au Maire pour réaliser ces investissements dès l'obtention des subventions, dans le respect du décret et de l'ordonnance « Marchés Publics ».

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,